FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Cette fiche de données de sécurité a été créée conformément aux exigences de :
selon RPD, Annexe 1

Date de révision 18-avr.-2025 **Numéro de révision** 2

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit Cadmium AA Standard: 1000 µg/mL Cd in 5% HNO3 [100ml bottle]

Autres moyens d'identification

Code(s) du produit 5190-8270

Utilisation recommandée pour le produit chimique et restrictions en matière d'utilisation

Utilisation recommandée Réactifs et étalons pour laboratoire de chimie analytique

Restrictions d'utilisation Aucun renseignement disponible

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Identificateur du fournisseur initial

Agilent Technologies, Inc.
5301 Stevens Creek Blvd
Santa Clara, CA 95051, USA

800-227-9770

Courriel pdl-msds_author@agilent.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro d'appel d'urgence
CHEMTREC®: 1-800-424-9300

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange
Classification selon WHMIS.

Corrosifs pour les métaux	Catégorie 1
Corrosion cutanée/irritation cutanée	Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Catégorie 1
Cancérogénicité	Catégorie 1A
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2

Éléments d'étiquetage



Danger

Mentions de danger

Classification selon WHMIS.
Peut être corrosif pour les métaux.
Provoque une irritation cutanée.
Provoque des lésions oculaires graves.
Peut provoquer le cancer.
Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Conseils de prudence - Prévention
Se procurer les instructions avant l'utilisation.
Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.
Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation.
Conserver uniquement dans l'emballage d'origine.

Conseils de prudence - Réponse
EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.
Yeux
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
Peau
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
En cas d'irritation cutanée: consulter un médecin.
Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Déversement
Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

Conseils de prudence - Entreposage
Garder sous clef.
Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Conseils de prudence - Élimination
Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres renseignements

Aucun renseignement disponible.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance

Non applicable.

Mélange

Nature chimique solution aqueuse.

Nom chimique	No. CAS	% en poids	Numéro d'enregistrement en vertu de la Loi sur le contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses (no d'enregistrement LCRMD)	Date de dépôt LCRMD et date de la dérogation accordée (s'il y a lieu)
Acide nitrique	7697-37-2	0 - 10%	-	
Cadmium	7440-43-9	0 - 10%	-	

Renseignements complémentaires
La concentration de l'acide mentionnée dans cette FDS est calculée sous forme d'une concentration massique absolue (%p/v). Elle est inférieure à la concentration en acide indiquée sur l'étiquette du produit et le certificat d'analyse, laquelle correspond à une valeur en pourcentage de la forme concentrée aqueuse de l'acide disponible commercialement.

4. Premiers soins

Description des premiers soins

Conseils généraux Présenter cette fiche signalétique au médecin traitant. Une consultation médicale immédiate est requise. EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : consulter un médecin.

Inhalation Déplacer à l'air frais. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

Contact avec les yeux Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Garder les yeux grands ouverts lors du rinçage. Ne pas frotter la partie touchée. Consulter immédiatement un médecin.

Contact avec la peau Laver immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins médicaux si l'irritation évolue et persiste.

Ingestion	Rincer la bouche. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. NE PAS faire vomir. Appeler un médecin.
Équipement de protection individuelle pour les intervenants en premiers soins	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Porter des vêtements de protection individuelle (voir la section 8).

Les plus importants symptômes et effets, aigus ou retardés

Symptômes	Sensation de brûlure.
Effets d'une exposition	Peut provoquer le cancer. Peut causer des effets néfastes sur le système reproducteur, comme des anomalies congénitales, des fausses couches ou la stérilité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Note aux médecins	Traiter en fonction des symptômes.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés	Utiliser des mesures d'extinctions appropriées aux circonstances locales et à l'environnement immédiat.
Incendie majeur	AVERTISSEMENT : L'utilisation d'une pulvérisation d'eau pour combattre un feu peut se révéler inefficace.
Moyens d'extinction inappropriés	Ne pas disperser un produit renversé avec des jets d'eau à haute pression.
Dangers particuliers associés au produit chimique	Aucun renseignement disponible.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité au choc	Aucun.
Sensibilité à la décharge électrostatique	Aucun.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers	Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome et une tenue d'intervention complète de lutte contre l'incendie. Utiliser de l'équipement de protection individuelle.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

Précautions personnelles	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.
Autres renseignements	Consulter les mesures de protection données aux sections 7 et 8.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement	Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.
Méthodes de nettoyage	Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés.
Prévention des dangers secondaires	Bien nettoyer les zones et les objets contaminés en respectant les règlements sur l'environnement.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Conseils sur la manutention sécuritaire	Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
Considérations générales sur l'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Conditions d'entreposage	Veuillez vous reporter au certificat du producteur pour les conditions de stockage spécifiques et les températures d'expédition. A conserver dans le récipient d'origine, sauf information contraire sur le certificat d'analyses. Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. Protéger de l'humidité. Garder sous clef. Conserver hors de la portée des enfants. Stocker à l'écart des autres matières.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle

Limites d'exposition

Nom chimique	Alberta	Colombie-Britannique	Ontario	Québec
Acide nitrique 7697-37-2	TWA: 2 ppm TWA: 5.2 mg/m³ STEL: 4 ppm STEL: 10 mg/m³	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm TWA: 5.2 mg/m³ STEL: 4 ppm STEL: 10 mg/m³
Cadmium 7440-43-9	TWA: 0.01 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.005 mg/m³

Nom chimique	Manitoba	Nouveau-Brunswick	Terre-Neuve-et-Labrador	Nouvelle-Écosse
Acide nitrique	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm
Cadmium	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³

Nom chimique	Nunavut	Île-du-Prince-Édouard	Saskatchewan	Yukon
Acide nitrique	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm STEL: 4 ppm	TWA: 2 ppm TWA: 5 mg/m³ STEL: 4 ppm STEL: 10 mg/m³
Cadmium	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³ STEL: 0.03 mg/m³ STEL: 0.006 mg/m³ Designated substance	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³	TWA: 0.01 mg/m³ TWA: 0.002 mg/m³ STEL: 0.03 mg/m³ STEL: 0.006 mg/m³ Designated Chemical Substance	TWA: 0.05 mg/m³ STEL: 0.15 mg/m³

Contrôles techniques appropriés

Mesures d'ingénierie Douches
Douches oculaires
Systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection des yeux/du visage Éviter le contact avec les yeux. Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Lunettes de protection à fermeture étanche.

Protection des mains Porter des gants de protection en Néoprène™. Les gants de protection utilisés doivent répondre aux spécifications de la directive CE 89/686/CEE et de la norme correspondante EN374. Porter des gants appropriés. Gants imperméables.

Protection de la peau et du corps	Porter un vêtement de protection approprié. Vêtement à manches longues.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection n'est requis dans des conditions normales d'utilisation. En cas d'irritation ou de dépassement des limites d'exposition, une ventilation et une évacuation peuvent se révéler nécessaires.
Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement	Ne pas laisser s'écouler dans un égout, sur le sol ou dans un plan d'eau.
Considérations générales sur l'hygiène	Éviter le contact avec la peau, les yeux ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Se laver les mains avant les pauses et après le travail. Porter des gants appropriés et un appareil de protection des yeux/du visage. Il est recommandé de nettoyer régulièrement l'équipement, l'aire de travail et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses/arrêts et immédiatement après avoir manipuler le produit.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Liquide
État physique	Liquide
Couleur	incolore
Odeur	Inodore

Propriété	**Valeurs**	**Remarques • Méthode**
Point de fusion / point de congélation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Point initial d'ébullition et plage d'ébullition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Inflammabilité		Aucun connu
Limites d'inflammabilité dans l'air		Aucun connu
Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité	Aucune donnée disponible	
Point d'éclair	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température d'auto-inflammation	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Température de décomposition	Aucune donnée disponible	Aucun connu
SADT (°C)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH	Aucune donnée disponible	Aucun connu
pH (en solution aqueuse)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité cinématique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Viscosité dynamique	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité dans l'eau	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Solubilité(s)	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Coefficient de répartition	Aucune donnée disponible	Aucun connu

(n-octanol/eau)		
Pression de vapeur	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Densité relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Masse volumique apparente	Aucune donnée disponible	
Masse volumique du liquide	Aucune donnée disponible	
Densité de vapeur relative	Aucune donnée disponible	Aucun connu
Caractéristiques des particules		Aucun connu
Dimension de particules	Aucune donnée disponible	
Distribution granulométrique	Aucune donnée disponible	

Autres renseignements

Informations concernant les classes de danger physique

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Aucun renseignement disponible.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Risques de réactions dangereuses	Aucun dans des conditions normales de traitement.
Conditions à éviter	Exposition à l'air ou à l'humidité sur des périodes prolongées.
Matières incompatibles	Agent oxydant. Acides forts. Bases fortes.
Produits de décomposition dangereux	Aucun(e) connu(e) selon les renseignements fournis.

11. Données toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Renseignements sur le produit

Inhalation	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange.
Contact avec les yeux	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque des lésions oculaires graves. Peut causer une lésion irréversible aux yeux.
Contact avec la peau	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Provoque une irritation cutanée. (sur la base des composants).
Ingestion	Aucune donnée de test spécifique n'est disponible pour la substance ou le mélange. Une ingestion peut causer une irritation gastro-intestinale, des nausées, des vomissements et la diarrhée.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Symptômes	Rougeurs. Combustion. Peut causer la cécité. Peut causer une rougeur et un larmoiement des yeux.
Toxicité aiguë	Aucun renseignement disponible.

Mesures numériques de la toxicité

Les valeurs suivantes sont calculées d'après le chapitre 3.1 du document du SGH

ETAmél (orale)	99,999.00 mg/kg
ETAmél (cutané)	99,999.00 mg/kg
ETAmél (inhalation-gaz)	99,999.00 ppm
ETAmél (inhalation-poussière/brouillard)	50.1000 mg/l
ETAmél (inhalation-vapeur)	66.70 mg/l

Renseignements sur les composants

Nom chimique	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Acide nitrique 7697-37-2	-	-	= 2500 ppm (Rat) 1 h ATE (vapours) = 2.65 mg/L
Cadmium 7440-43-9	= 1140 mg/kg (Rat)	-	= 25 mg/m³ (Rat) 30 min

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Corrosion cutanée/irritation cutanée Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Provoque des brûlures. Provoque des lésions oculaires graves.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée Aucun renseignement disponible.

Mutagénicité sur les cellules germinales Aucun renseignement disponible.

Cancérogénicité Contient un carcinogène connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Peut provoquer le cancer.

Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène.

Nom chimique	ACGIH	CIRC	NTP	OSHA
Cadmium 7440-43-9	A2	Group 1	Known	X

Légende

ACGIH (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A2 - cancérogène suspecté pour l'être humain

CIRC (Centre international de recherche sur le cancer)
Groupe 1 - Cancérogène pour l'homme
NTP (programme national de toxicologie)
Connu - cancérogène connu
Administration de la sécurité et de la santé professionnelle du département du travail des États-Unis
X - Présent

Toxicité pour la reproduction Contient un agent toxique pour la reproduction connu ou suspecté. Classification fondée sur les données disponibles pour les ingrédients. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

STOT - exposition unique Aucun renseignement disponible.

STOT - exposition répétée Aucun renseignement disponible.

Danger par aspiration Aucun renseignement disponible.

12. Données écologiques

Écotoxicité Les effets environnementaux de ce produit n'ont pas été pleinement étudiés.

Nom chimique	Algues/plantes aquatiques	Poissons	Toxicité pour les microorganismes	Crustacés
Cadmium 7440-43-9	-	LC50: =0.003mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.006mg/L (96h, Oncorhynchus mykiss) LC50: =0.002mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =4.26mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =0.24mg/L (96h, Cyprinus carpio) LC50: =21.1mg/L (96h, Lepomis macrochirus) LC50: =0.016mg/L (96h, Oryzias latipes) LC50: 0.0004 - 0.003mg/L (96h, Pimephales promelas)	-	EC50: =0.0244mg/L (48h, Daphnia magna)

Persistance et dégradation Aucun renseignement disponible.

Bioaccumulation Il n'existe aucune donnée pour ce produit.

Renseignements sur les composants

Nom chimique	Coefficient de partage
Acide nitrique 7697-37-2	-2.3

Autres effets nocifs Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus/produits inutilisés Éliminer conformément à la réglementation locale. Éliminer les déchets conformément à la réglementation environnementale.

Emballage contaminé Ne pas réutiliser les contenants vides.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro UN ou numéro d'identification UN3264
Désignation officielle de transport de l'ONU Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid)
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage III
Dispositions particulières 16
Désignation UN3264, Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid), 8, III

DOT

Numéro UN ou numéro d'identification UN3264
Désignation officielle de transport étendue Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid)
Classe (s) de danger relatives au transport 8
Groupe d'emballage III
Quantité à déclarer (RQ) (Nitric Acid: RQ (kg)= 454.00, Cadmium: RQ (kg)= 4.54) Nitric Acid: RQ (lb)= 1000.00, Cadmium: RQ (lb)= 10.00
Quantité à déclarer (kg) Nitric Acid: RQ (kg)= 10088.89, Cadmium: RQ (kg)= 4540.00

(calculée)	
Quantité à déclarer (lbs) (calculée)	Nitric Acid: RQ (lb)= 22222.00, Cadmium: RQ (lb)= 10000.00
Polluant marin du DOT	NP.
Désignation	UN3264, Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid), 8, III
Dispositions particulières	IB3, T7, TP1, TP28
Numéro du guide des mesures d'urgence	154

OACI (air)

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3264
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
Désignation	UN3264, Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid), 8, III
Dispositions particulières	A3

IATA

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3264
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
Code ERG	8L
Dispositions particulières	A3, A803
Désignation	UN3264, Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid), 8, III

IMDG

Numéro UN ou numéro d'identification	UN3264
Désignation officielle de transport de l'ONU	Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid)
Classe (s) de danger relatives au transport	8
Groupe d'emballage	III
EmS-N°	F-A S-B
Dispositions particulières	223, 274
Polluant marin	NP
Désignation	UN3264, Liquide inorganique, corrosif, acide, n.s.a. (Nitric Acid), 8, III

15. Informations sur la règlementation

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et

d'environnement

Règlements internationaux

Le Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone Non applicable

La Convention de Stockholm sur les polluants organiques persistants Non applicable

La Convention de Rotterdam Non applicable

TSCA LGC, to the best of its ability, has confirmed that the chemical substances in this product are listed as "Active" in the EPA (Environmental Protection Agency) "TSCA Inventory Notification (Active-Inactive) Requirements Rule" ("the Final Rule") of Feb 2019, as amended Feb 2021.".

Nom chimique	No. CAS	État de la liste d'inventaire	Désignation de l'activité commerciale
Water	7732-18-5	Présent	Active
Acide nitrique	7697-37-2	Présent	Active
Cadmium	7440-43-9	Présent	Active

Inventaires internationaux

LIS/LES Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
EINECS/ELINCS Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
ENCS Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
IECSC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
KECL Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
PICCS Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
AIIC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
NZIoC Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.
TCSI Communiquer avec le fournisseur pour un statut de conformité de l'inventaire.

Légende :
TSCA - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)
LIS/LES - liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada
EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées
ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon
IECSC - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
KECL - Inventaire coréen des produits chimiques existants
PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
AICS - Inventaire australien des substances chimiques (Australian Inventory of Chemical Substances)
NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
TCSI - Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan

16. Autres informations

NFPA	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	0	**Instabilité** 0	**Dangers particuliers**	-
HMIS	**Risques pour la santé**	3	**Inflammabilité**	0	**Dangers physiques** 4	**Protection individuelle**	X
	*						

*Légende Étoile des risques chroniques * = Danger chronique pour la santé*

Signification des abréviations et acronymes utilisés dans la fiche de données de sécurité

Légende

ACGIH	Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux
ADN	Accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures (Europe)
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (Europe)
AIIC	Inventaire australien des substances chimiques industriels
ATE	Estimation de toxicité aiguë
ASTM	Société américaine d'essais des matériaux
bar	Valeurs de référence biologiques pour les composés chimiques en milieu de travail
BAT	Valeurs de tolérance biologiques pour une exposition professionnelle
BEL	Limites d'exposition biologique
bw	Poids corporel
Valeur plafond	Valeur limite maximale
CMR	Cancérogène, mutagène ou toxique pour la reproduction
DOT	Département des transports (États-Unis)
DSL	Liste intérieure des substances (Canada)
EmS	Programme d'urgence
ENCS	Substances chimiques existantes et nouvelles (Japon)
EPA	Agence de protection de l'environnement
GHS	Système général harmonisé
HMIS	Système d'identification des matières dangereuses
CIRC	Centre international de recherche sur le cancer
IATA	Association du transport aérien international
IBC	Recueil international de règles relatives à la construction et à l'équipement des navires transportant des produits chimiques dangereux en vrac
OACI	Organisation de l'aviation civile internationale
IECSC	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine
IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
IMO	Organisation maritime internationale
ISO	Organisation internationale de normalisation
KECI	Inventaire coréen des produits chimiques existants
CL50	Concentration létale pour 50% d'une population étudiée
DL50	Dose létale pour 50 % d'une population étudiée (dose létale moyenne)
MARPOL	Convention internationale pour la prévention de la pollution par les navires
NFPA	National Fire Protection Association
n.s.a.	Non spécifié ailleurs
CSENO	Concentration sans effet nocif observé

DSENO	Dose sans effet nocif observé
NOELR	Taux de charge sans effet observable
NZIoC	Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle-Zélande
OECD	Organisation de coopération et de développement économiques
LEMT	Limites d'exposition professionnelle
TBP	Substance toxique bioaccumulable persistante
PICCS	Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines
PMT	Persistante, mobile et toxique
PPE	Équipement de protection individuelle
QSAR	Relation structure-activité quantitative
RID	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par chemin de fer (Europe)
SADT	Température de décomposition autoaccélérée
SAR	Relation structure-activité
FS	Fiche signalétique
SL	Limite à la surface
STEL	Limite d'exposition de courte durée
STOT RE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition répétée
STOT SE	Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique
TCSI	Inventaire des Substances Chimiques de Taiwan
TMD	Transport de marchandises dangereuses (Canada)
TSCA	Loi réglementant les substances toxiques (États-Unis)
TWA	Time-Weighted Average (Moyenne pondérée dans le temps)
UN	Nations Unies
VOC	Composés organiques volatils
vPvB	Très persistante et très bioaccumulative
vPvM	Très persistante et très mobile
Sen+	Sensibilisateur
Sk*	Désignation de la peau
**	Désignation de danger

Références aux documents de base et aux sources de données utilisés pour établir la FDS
Agence pour le Registre des Substances Toxiques et Maladies (ATSDR)
Base de données ChemView de l'Environnemental Protection Agency (Agence pour la protection de l'environnement) aux États-Unis
Autorité européenne de sécurité des aliments (AESA)
Agence de protection de l'environnement
Guide de seuils d'exposition aiguë (AEGL)
Loi fédérale sur les insecticides, les fongicides et les rodenticides de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis
Substances chimiques produites en grandes quantités de l'Environnemental Protection Agency aux États-Unis (Agence pour la protection de l'environnement)
Journal sur la recherche alimentaire (Food Research Journal)
Base de données de substance dangereuses
Base de données internationale pour des informations chimiques uniformes (IUCLID)
Institut national de technologie et d'évaluation (NITE)
Schéma National Australien de Notification et d'Évaluation des Produits Chimiques Industriels (NICNAS)
NIOSH (National Institute for Occupational Safety and Health)

National Library of Medicine's ChemID Plus (NLM CIP) (Bibliothèque nationale de médecine aux États-Unis)
Bibliothèque nationale de médecine
Programme national de toxicologie aux États-Unis (NTP)
Nouvelle-Zélande - Base de données de classification et d'information sur les produits chimiques (CCID = Chemical Classification and Information Database)
Publications du programme Environnement, santé et sécurité de l'Organisation de coopération et de développement économique
Publications sur les substances chimiques produites en grandes quantités de l'Organisation de coopération et de développement économique
Ensemble de données de dépistage de l'Organisation de coopération et de développement économique
Organisation mondiale de la Santé

Date de révision 18-avr.-2025
Note de révision Aucun renseignement disponible.

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le présent document reflètent l'état de connaissances d'Agilent à la date de rédaction du manuel. Par conséquent, Agilent ne peut garantir expressément ou implicitement la validité, l'exactitude, l'exhaustivité ou la pertinence desdites informations.

Fin de la fiche signalétique